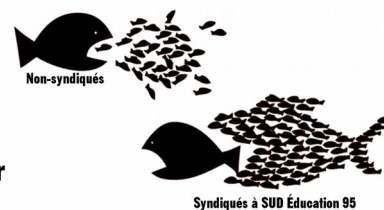




SUD ÉDUCATION 95
Maison des syndicats - Espace Mandela
82 bd du Général Leclerc
95100 Argenteuil
01 34 10 24 07 - sudeducation95@wanadoo.fr
<https://sudeducation95.ouvaton.org>



Communiqué Sud éducation 95 sur les retraits de salaires pour services non faits

Durant les vacances de février, La rectrice de l'académie de Versailles, Charline Avenel, a envoyé une note à tou-te-s les chef-fe-s d'établissement datée du 17 février 2020 pour rappeler les règles de retrait sur salaire pour les grévistes.

Rappelons à notre tour que Charline Avenel, proche d'Emmanuel Macron, a pu être nommée rectrice de l'académie de Versailles grâce à l'assouplissement par décret des règles concernant les conditions d'admissibilité à ce poste. Ce fut d'autant plus une aubaine que depuis le premier janvier, les recteurs et rectrices et Dasen ont vu leur rémunération augmenter considérablement.

« Paradoxalement », la rectrice ne semble pas se préoccuper des conditions de travail du personnel et des élèves dans son académie mais paraît beaucoup plus attachée à l'application des règles lorsqu'elles concernent les agent-e-s et le retrait sur salaire des grévistes. Elle n'a ainsi aucun scrupule à vouloir mettre en application le retrait de 4/30^e du salaire pour un-e gréviste en grève le vendredi et le lundi « ainsi par exemple lorsqu'un agent ne travaillant pas le samedi, fait grève un vendredi et le lundi suivant, il lui est retenu 4/30 ». (Arrêt Omont)

Actuellement, on ne peut décompter que 4 jours par mois et les jours « excédentaires » sont reportés sur plusieurs mois. Il est précisé que « cette règle devrait évoluer dans les mois à venir ».

L'administration, n'étant pas des plus bienveillantes à l'égard du personnel et des élèves qu'elle malmène depuis plus de deux ans, nous en déduisons que les jours décomptés augmenteront afin de précariser davantage les grévistes.

Rappelons que les personnels sont en grève depuis le 5 décembre contre la réforme des retraites qui n'est ni amendable ni acceptable pour eux. À l'approche du 8 mars, nous tenons à affirmer une fois encore que les femmes seront les grandes perdantes de cette réforme.

Rappelons également que les personnels se mobilisent et sont en grève contre la mise en place chaotique des E3C, contre un bac local et donc contre le renforcement du tri social notamment dans le Val d'Oise.

Nous invitons les personnels à discuter en AG et en HMI de cette note de la Rectrice et d'agir collectivement pour construire le rapport de force en cas de remise en cause des modalités de prélèvement ou d'application de l'arrêt Omont.